

« **LES PETITES PLUMES DU BUGEY** »

Dimanche 8 mars 2015

Trophée Départemental Jeunes de Badminton organisé par le Badminton Club de Belley

REGLEMENT PARTICULIER

- *La compétition est placée sous l'autorité de M. Fabrice Caillet (Juge-Arbitre)
Le tournoi est autorisé par la ligue Rhône-Alpes, n° d'autorisation : en cours*
- *Tous les joueurs participant à ce tournoi s'engagent à respecter le présent règlement*
- *Le tournoi est ouvert aux joueurs Poussins, Benjamins, Minimes et Cadets licenciés dans les clubs de l'Ain affiliés à la Fédération Française de Badminton. Les joueurs doivent être en règle et en possession de leur licence au moment de l'inscription*
- *Le nombre de participants est limité à 120. Tout participant doit avoir acquitté son droit d'inscription auprès du Badminton Club de Belley, soit 5 euros pour 1 tableau ou 8 euros pour deux tableaux*
- *Les matchs ont lieu au Gymnase Jean Morin, Chemin des Soupirs, 01300 BELLEY*
- *Les matchs se dérouleront **en double et double mixte pour toutes les catégories***
- *En double, les matchs se joueront en poule, puis élimination directe. Il y aura un sortant par poule, si possible 2*
- *En double mixte, les matchs se joueront en élimination directe, si possible en poule (selon le nombre d'inscrits)*
- *Si le nombre de joueurs inscrits en double était insuffisant dans une catégorie, les organisateurs passeront cette catégorie en simple ou la regrouperont avec une catégorie directement supérieure ou inférieure*
- *Si le nombre de joueurs inscrits en mixte était insuffisant dans une catégorie, les organisateurs décideront, soit de regrouper cette catégorie avec une autre directement supérieure ou inférieure, soit de ne pas la jouer*
- *Les joueurs peuvent s'inscrire sur deux tableaux*
- *Selon le nombre d'inscriptions, les inscriptions seront séparées en TOPA et en TOPB en accord avec le règlement actualisé des TDJ. La sélection se fera selon la valeur du CCCP le jour du tirage au sort*
- *La compétition se joue selon les règles et recommandations édictées par la FFBAD et par le présent règlement particulier. Toute contestation sera examinée par le Juge-Arbitre. Il est précisé que la tenue des joueurs est libre, dans la mesure des limites fixées par la Fédération*
- *Les poussins joueront sur un terrain aménagé avec un filet à 1m40 et sans les couloirs du fond comme spécifié par la FFBAD*
- *L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi*

- *Le plateau de jeu est réservé uniquement au JA, aux organisateurs, aux joueurs et aux entraîneurs (2 par demi-terrain maximum)*
- *Le coaching est autorisé uniquement pendant les temps de pause et entre les sets*
- *A l'annonce d'un match, les adversaires doivent se présenter à la table de marque pour retirer la feuille de match qui est à retourner complétée après la fin du match*
- *Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être éliminé passé un délai de 5mn*
- *Les volants utilisés sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants utilisés sont ceux vendus dans la salle soit les volants plastiques Yonex Mavis 500 et les volants plumes Babolat Pro*
- *La durée d'échauffement est de 3 minutes décomptées à partir de l'annonce du match test des volants compris, sauf exceptions laissées à l'appréciation du Juge-Arbitre. Le temps de repos auquel à droit un joueur entre deux matchs est au minimum de 20 minutes. Ce temps de repos s'étend du match précédent (dernier échange) jusqu'au début effectif du second match (premier échange)*
- *Tout joueur encore en course désireux de quitter la salle ne pourra le faire qu'avec l'accord du Juge-Arbitre*
- *En cours de jeu, le volant qui touche le plafond ou un élément suspendu au plafond est déclaré faute. Par contre, si au service le volant touche le plafond il y a faute, si le volant touche un élément suspendu il est à remettre dans la limite de trois essais*
- *Le Comité d'Organisation en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de modifier les poules et/ou les tableaux si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi*
- *La compétition se déroule en auto-arbitrage jusqu'aux finales. Des joueurs des catégories supérieures arbitreront les matchs des poussins*
- *Les joueurs doivent se présenter sur le terrain avec, pour les joueurs NC un volant plastique chacun et avec pour les joueurs classés deux volants plumes par paire. Un volant testé avant le match n'aura plus de modification de vitesse pendant le match.*
- *L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation annoncée sur le programme du tournoi. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du Comité d'Organisation, pour le bon déroulement du tournoi.*
- *Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le juge arbitre **au CPPP au 27.02.2015***
- *La feuille d'inscription devra nous parvenir **au plus tard le 25 février 2015** par courrier à l'adresse du club ou par mail (bcb01@free.fr). Aucune inscription ne sera enregistrée sans son règlement.
Le tirage au sort aura lieu le 28 février 2015.
*Les droits d'inscription, passé le délai de la date limite d'inscription ne sont remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail**
- *Tout forfait survenant après le tirage au sort devra être justifié dans les 5 jours par courrier : Ligue RA de Badminton, 37 route du Vercors, 38500 Saint Cassien ou par mail : liguebad.ra@gmail.com*

Signature du JA: Fabrice Caillet

